



Cfdt: CADRES

16^e

congrès

Paris, les 12, 13 & 14 janvier 2022

7



Conclusion



Conclusion

La mandature s'est déroulée avec des contextes difficiles et des événements exceptionnels.

Le niveau des réserves permet d'envisager l'avenir sereinement.

La vigilance reste de mise :

- Le congrès doit être financé par des résultats positifs et par le développement des produits du congrès,
- Les ressources financières restent sous tension de plus en plus fortes.
- Les ressources humaines nécessitent une grande vigilance. Les remplacements de secrétaires nationaux se font parfois en décalage voire ne se font pas, entraînant une redistribution des dossiers. Les mises à disposition par les organisations ou entreprises représentent une capacité d'action qui conditionne le bon fonctionnement de la CFDT Cadres et qui fera l'objet de valorisation ultérieurement. Le remplacement par des salariés ne serait pas supportable financièrement. L'insuffisance de dotation en personnel par nos organisations est un risque pour la progression de l'activité CFDT Cadres pourtant essentielle dans le développement de la CFDT.

Côté organisation

- L'amélioration de la compréhension de nos comptes est bien avancée. Les coûts des ressources ne sont pas encore affectés aux activités, l'harmonisation et la coordination avec le Crefac sont en cours et seront effectives en 2022. L'analytique permettra de le faire.
- Il reste encore des travaux internes mais les chantiers importants sont derrière nous et le chemin est tracé. Les comptes du Crefac désormais normalisés seront présentés régulièrement en même temps que ceux de la CFDT Cadres.

Rendez-vous à mi-mandat pour une vision détaillée pluriannuelle qui sera présentée en Comité national. Nous disposerons alors de quatre années de comptabilité normalisée.

